

Effort de guerre russe : comment éviter que nos entreprises ne deviennent complices malgré elles ?

Patrick Cerf (PS)

Le 5 mars dernier, la SRF révélait que des machines suisses contribuaient à l'effort de guerre de Vladimir Poutine, malgré les sanctions appliquées par la Confédération. Issues de notre savoir-faire et de technologies les plus poussées, ces machines-outils sont par exemple utilisées pour fabriquer des kalachnikovs.

Plusieurs entreprises sont citées dans l'enquête de la SRF. C'est le cas de Tornos. En 2023, la firme de Moutier a en effet livré deux machines à une entreprise basée en Turquie qui n'était en fait qu'une société écran. Les machines ont rapidement été expédiées vers la Russie pour une destinée que Nicolas Junker, père prévôtois du tour automatique moderne, n'aurait jamais pu imaginer. Les révélations de la SRF démontrent une certaine forme d'impuissance face à ce phénomène.

Le savoir-faire régional en matière de machines-outils, d'équipements et de sous-traitance ne doit pas profiter à Vladimir Poutine. Déjà en souffrance, l'industrie régionale, pourvoyeuse de nombreux emplois, se serait bien passée d'un tel dégât d'image. Il est dès lors légitime de s'inquiéter de l'ampleur du phénomène, d'en détecter les mécanismes et de mettre sur pied des mesures d'accompagnement efficaces pour les entreprises. Cela pour éviter qu'elles deviennent malgré elles complices d'une guerre dont l'écho se fait toujours plus proche de nos frontières.

Le Gouvernement jurassien est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Des informations selon lesquelles des entreprises jurassiennes ont pu participer, d'une manière ou d'une autre, à l'effort de guerre russe sont-elles parvenues à l'État, en particulier depuis les révélations de la SRF ?**
- 2. Le Gouvernement s'inquiète-t-il que le savoir-faire jurassien, reconnu mondialement, puisse faire l'objet de convoitises par des états voyous, de manière directe mais surtout indirecte ?**
- 3. Face à ce dégât d'image pour les entreprises de la branche MEM notamment, le Gouvernement estime-t-il que les sanctions au niveau suisse, respectivement les garde-fous visant à empêcher les exportations directes vers la Russie, sont suffisantes ?**
- 4. Le Gouvernement entend-il s'approcher du SECO pour demander des informations en lien avec cette affaire, respectivement un suivi en matière de prévention ?**
- 5. Des mesures d'accompagnement à l'égard des entreprises, visant à prévenir de telles exportations douteuses, pourraient-elles voir le jour au niveau cantonal ?**

Je remercie d'avance le Gouvernement jurassien de sa réponse.

Patrick Cerf (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Lisa Raval (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciochi (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Claude Schlüchter (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)
- Françoise Schaffter Houlmann (PS)

Intervention déposée officiellement le 19 mars 2025